

## Qualifications Loisirs, Cibeins (01)

Le 18 Mars dernier avait lieu une journée de Qualifications Loisirs à Cibeins (01)  
A cette occasion, 14 chevaux de traits participaient : 3 en «junior», 2 en «monté» et 9 en «attelé», 3 races étaient mises en valeur dont 1 Ardennaise, 6 percherons, 6 Comtois et 1 OC (Comtois). Une belle journée de présentations avec à la clé des équidés notés en fonction de leurs capacités et aptitudes.

Les Mentions pour les Traits « Attelés »

Adok du Sornel SELECTION, Amourette de But SELECTION, Anette du Sornel AJOURNE  
Cachou 30 ELITE, Camelle 2 QUALIFIE, Uranie du Vernay QUALIFIE, Vals du Neanne SELECTION, Vénus du Bon Temps SELECTION, Violon 55 SELECTION

« L'objectif des qualifications loisir est de mettre en valeur les qualités demandées à un cheval, poney, âne et mule destiné(e) à une pratique de loisir, que ce soit pour la randonnée ou pour le sport amateur. Il s'agit de donner des repères aux utilisateurs et acquéreurs qui souhaitent pratiquer en confiance, avec confort, plaisir et sécurité. Les qualifications loisir sont un label qualité dans un secteur non compétitif qui témoigne des qualités physiques et comportementales de l'équidé adapté à une utilisation en loisir ou sport amateur : caractère confiant, peu émotif, coopératif ; allures suffisamment souples, étendues et équilibrées ; aspect général qui révèle une certaine solidité et un minimum d'harmonie.

Ces épreuves s'adressent :

- aux éleveurs qui souhaitent valoriser leur production, ainsi que le travail d'éducation puis de dressage ;
  - aux cavaliers qui souhaitent acquérir une monture testée ;
  - aux professionnels proposant des produits équestres et souhaitant valoriser leur outil de travail.
- Elles sont ouvertes à tous les équidés de 1 à 18 ans, répartis selon les groupes suivants :
- juniors : Chevaux de 1 à 2 ans, présentés en main ;
  - seniors : Chevaux de 3 à 18 ans, montés ou attelés.

A l'issue des épreuves, les chevaux ne sont pas classés entre eux mais répartis en trois mentions : «qualifié», «sélection», ou «élite» pour les meilleurs. La mention reçue est alors portée sur le livret SIRE du cheval ainsi que sur une plaque d'écurie.

Un cheval dangereux ou/et ne présentant pas une conformation ou des allures adaptées est ajourné.» source IFCE

